

Intra CL

Public

1 groupe de 3 agents de la Caf 44

Modalités pratiques

7 heures de formation
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Formations
Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

Guillé Claire

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

Animation des réunions régulières - CAF 44

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

Contenu

ANNEXE 1 A l'Avenant n°9 de la convention N°103/14 – EGOc / CAF de Loire-Atlantique

PROGRAMME

« Animation des réunions régulières »

Intervenant : **Claire GUILLE**

Durée : **1 jour supplémentaires, le 12 avril après-midi et le 13 avril journée 2018**

Lieu : **SAINT-HERBLAIN, Château de la Gournerie**

Horaires : 7 heures de formation / jour - La formation se déroulera de 9 h à 17h

Le programme détaillé et les objectifs de cette action animée par **Claire GUILLE** figurent en annexe.

Effectif : 1 groupe **3 agents de la Caf de la Loire-Atlantique** – Effectif validé par une feuille de présence

Objectifs

- Optimiser le management des réunions ascendantes et descendantes
- Préparer l'animation pour les 5 réunions régulières avec les équipes dans le but de :
- Donner les informations stratégiques et opérationnelles de la direction
- Recueillir les remarques et souhaits des salariés

Contenu

Le bilan des facilités et difficultés de chacun dans la conduite de réunions

Les différentes postures du manager en fonction des typologies de réunions

La réussite d'une séquence descendante : comment passer un message et vérifier l'intégration ?

La réussite d'une séquence ascendante : comment recueillir des informations qualitatives ?

Le choix stratégique entre ascendant et descendant, ou dans l'alliance des deux

Exercices pratiques

Le choix du contenu des réunions : évaluation et décision des messages prioritaires

La fabrication et le management d'un argumentaire (à partir d'un cas concret)

La construction du guide d'animation

La gestion des objections et des oppositions

Exercices pratiques avec l'outil SODRIM

L'exploitation des informations recueillies sur un sujet précis

L'exploitation d'une remontée d'information imprévue

Les remontées au N+3

La mesure des progrès réalisés et réalisables

L'analyse et l'apport de solutions pour les difficultés rencontrées

L'apport de pratiques complémentaires

Exercices pratiques

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative et interactive
- Remise d'un support à l'animation

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action de la formation sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Intervenant

Claire GUILLE

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter



afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
